



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°49

Réunion du : mardi 10 mai 2022

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COMMUNIQUÉ

La Commission rappelle la décision du Comité de Direction de la L.P.I.F.F. du 02/05/2022 concernant la gestion de la fin des championnats.

Le Comité a en effet décidé de suspendre pour les 2 dernières journées de championnat et pour tous les matches déjà reportés à compter du 02/05/2022, la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire, ceci dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres.

COUPE DE FRANCE 2022/2023

24496621 : SAVIGNY LE TEMPLE FC 1 / PORTUGAIS DE RIS ORANGIS 1 du 22/05/2022

Demande de changement d'horaire et de terrain de SAVIGNY LE TEMPLE FC.

Cette rencontre aura lieu à 15h00, sur le stade omnisports Jean Bouin 2 à SAVIGNY LE TEMPLE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit des PORTUGAIS DE RIS ORANGIS.

24496537 : BRUYERES BEYNES USM 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1 du 22/05/2022

Demande de changement d'horaire de BRUYERES BEYNES USM.

Cette rencontre aura lieu à 16h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BUSSY ST GEORGES FC.

SENIORS – CHAMPIONNAT**23396536 : CRETEIL LUSITANOS US 2 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 14/05/2022 (N3)**

Demande de changement de terrain de CRETEIL LUSITANOS US.
Cette rencontre aura lieu au stade Dominique Duvauchelle 1 à CRETEIL.
Accord de la Commission.

23396545 : AUBERVILLIERS C. 1 / BRETIGNY FCS 1 du 21/05/2022 (N3)

Demande de changement d'horaire d'AUBERVILLIERS C.
Cette rencontre aura lieu à 16h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BRETIGNY FCS.

23392168 : ESPERANCE AULNAYSIENNE / ST LEU 95 FC du 07/05/2022 (R1/A)

La Commission,
Après lecture du courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE concernant un problème lié à la clôture de la feuille de match informatisée,
Considérant qu'en raison de la détérioration de la tablette, les données de la FMI ne peuvent être transmises,
Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,
Entérine le score du match comme suit :
ESPERANCE AULNAYSIENNE : 3 buts
ST LEU 95 FC : 0 but.

23392990 : ARARAT ISSY AS 1 / LIVRY GARGAN FC 1 du 15/05/2022 (R2/C)

Demande de changement de terrain de l'ARARAT ISSY AS.
Cette rencontre aura lieu au stade Gabriel Voisin à ISSY LES MOULINEAUX.
Accord de la Commission.

23392546 : GRIGNY US 1 / CRETEIL LUSITANOS US 3 du 15/05/2022 (R2/A)

Demande de changement d'horaire de GRIGNY US.
Cette rencontre aura lieu à 15h00 (horaire officiel).
Accord de la Commission.

23393936 : GARGES LES GONESSE FCM 1 / ST MAUR F. MASC VGA 1 du 08/05/2022 (R3/D)

Courriel de la Ville de GARGES LES GONESSE informant de l'indisponibilité des installations à cette date.
La Commission reporte ce match au 22/05/2022.

23393549 : EVRY FC 1 / ULIS CO 2 du 15/05/2022 (R3/A)

Demande de changement de terrain d'EVRY FC.
Cette rencontre aura lieu au stade Jean Louis Moulin n°1 à EVRY.
Accord de la Commission.

23393945 : BLANC MESNIL SFB 2 / ENTENTE SANNOIS SG 2 du 15/05/2022 (R3/D)

Demande de changement de terrain de BLANC MESNIL SFB.
Cette rencontre aura lieu au stade Paul Eluard 1 au BLANC MESNIL.
Accord de la Commission.

23393810 : OSNY FC 1 / GOUSSAINVILLE FC 1 du 15/05/2022 (R3/C)

Demande de changement d'horaire de OSNY FC.
Cette rencontre aura lieu à 17h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de GOUSSAINVILLE FC.

23393556 : ULIS CO 2 / PARAY FC 1 du 29/05/2022 (R3/A)

Demande de PARAY FC pour avancer ce match au dimanche 22 mai 2022, avec accord des ULIS CO.
Accord de la Commission dans la mesure où le match est avancé par rapport à la date initiale.

500744 – SURESNES J.S. - R2/D

Reprise du dossier.
La Commission,

prend note du courriel de la Ville de SURESNES informant de travaux prévus sur le terrain n°1 du stade Maurice HUBERT, à compter du 25 mai 2022 et jusqu'au 31 décembre 2022 et la demande d'utilisation des terrains n°2 et n°3 pour l'équipe Seniors R2 de la JS SURESNES, pendant la durée des travaux.

Considérant l'avis favorable de la C.R.T.I.S. concernant le terrain synthétique n°2 et le terrain pelouse n°3, Par ces motifs,

. autorise le club de la JS SURESNES à utiliser le terrain synthétique n°2 et le terrain pelouse n°3 pour ses matchs jusqu'à la fin des travaux.

Par ailleurs, demande au club de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels, avant, pendant et après le match.

509296 - VAIRES ENT. US (R3/D)

RAPPEL

La Commission invite le club de VAIRES ENT. US à l'informer du lieu de de ce match à domicile :

23393958 : VAIRES ENT. US 1 / ENTENTE SANNOIS SG du 05/06/2022 (R3/D)

Etant précisé que le match du 05/06/2022, comptant pour la dernière journée de championnat, devra se dérouler le dimanche à 15h.

23393678 : PALAISEAU US 1 / MEAUX ACADEMY CS 2 du 15/05/2022

Courriel de l'US PALAISEAU informant du prêt d'un terrain de repli pour cette rencontre.

Ce match aura lieu le dimanche 15 mai 2022 à 15h, sur le stade municipal (honneur) – 1, rue des Montcelets à CHAMPCUEIL.

Accord de la Commission, qui reste en attente de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

500684 - PALAISEAU US (R3/B)

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 06/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) MATCHES FERMES à l'équipe Seniors 1 de PALAISEAU US, à compter du 09 MAI 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 30 km de distance de la ville de PALAISEAU,**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre ci-dessous :

23393692 : PALAISEAU US 1 / AULNAY CSL 1 du 05/06/2022

La Commission vous indique qu'il restera TROIS (3) rencontres à purger avec un terrain de repli, pour les premiers matchs à domicile de la Saison 2022/2023, étant précisé que si le club de PALAISEAU U.S. est tiré club recevant lors du 2^{ème} tour de la Coupe de France 2022/2023 du 12/06/2022, cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

23392861 : COURCOURONNES FC 1 / HOUILLES AC 1 du 15/05/2022 (R2/B)

Reprise du dossier.

Courriel de la Mairie d'EVRY COURCOURONNES informant de la réouverture des installations le 15 mai 2022 pour cette rencontre.

Ce match aura lieu le dimanche 15 mai 2022 à 15h00, sur le stade du Lac n°2 (synthétique) à COURCOURONNES.

Accord de la Commission.

U20 – CHAMPIONNAT

23785250 : ALLIANCE 77 20 / BRETIGNY FCS 20 du 29/05/2022 (Elite 3/C)

Courriel du club d'ALLIANCE 77 demandant d'avancer le match au 20/05/2022 à 20h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BRETIGNY FCS.

23761019 : RACING CLUB 18 20 / CELLOIS CS 20 du 29/05/2022 (Elite 3/D)

Courriel du club de CELLOIS CS demandant d'inverser la rencontre en raison du forfait de RACING CLUB 18 au match aller.

Conformément à l'article 23.8 du Règlement Sportif Général qui stipule que : « *Les clubs ayant déclaré forfait avisé ou non pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches "aller", doivent disputer le match "retour" sur le terrain de l'adversaire. Cette décision revient à la Commission compétente sur demande écrite du club* »,

La Commission décide d'inverser la rencontre sur les installations de CELLOIS CS (stade Duchesne à LA CELLE SAINT CLOUD) à 17h.

23777910 : PARIS CENTRE FORMATION 20 / VERRIERES LE BUISSON 20 du 29/05/2022 (Elite 3/E)

Courriel du club de PARIS CENTRE DE FORMATION demandant d'avancer la rencontre au 15/05/2022 en raison de l'indisponibilité du terrain le 29/05/2022.

Accord de VERRIERES LE BUISSON.

Accord de la Commission.

23777905 : PALAISEAU US 20 / CHEVILLY LARUE ELAN 20 du 15/05/2022 (Elite 3/E)

Courriel du club de la mairie de Palaiseau indiquant que le terrain N°1 du stade Georges Collet est indisponible le 15/05/2022.

La Commission demande au club de PALAISEAU de positionner cette rencontre sur un autre terrain du Stade Georges Collet et rappelle que les compétitions de Ligue sont prioritaires sur les compétitions de District.

516843 – CHEVILLY LARUE

La Commission prend connaissance de la décision de la C.R.D. du 04/05/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matches fermes à l'équipe U20 de CHEVILLY LARUE à compter du 06/06/2022.

La Commission précise que cette sanction sera à purger sur les 2 premiers matches à domicile de la saison 2022/2023 de l'équipe U20 de CHEVILLY LARUE.

U20 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

23761128 : TREMBLAY FC 20 / AULNAY FC 20 du 10/04/2022

La Commission prend note du courriel de TREMBLAY FC et entérine le résultat suivant : 3-3.

U18 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match, sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

1er rappel :

23412318 : VILLETANEUSE CS 1 / ST LEU 95 FC 1 du 08/05/2022 (R3/D)

U18 - CHAMPIONNAT

23411703 : DRANCY JA 2 / NANTERRE ES 1 du 29/05/2022 (R2/B)

Demande de changement d'horaire et de terrain de la JA DRANCY.

Cette rencontre aura lieu à 12h00, sur le stade Paul André à DRANCY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NANTERRE ES.

23411872 : JOINVILLE RC 1 / LE MEE SPORTS 1 du 15/05/2022 (R3/A)

Demande d'avancement de date, de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu le samedi 14 mai 2022 à 19h00 au stade Jean-Pierre GARCHERY 2 à PARIS 12^{ème}

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

23412185 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / MELUN FC 1 du 15/05/2022 (R3/C)

Courriel de NEUILLY SFC et du Service des Sports de la Mairie de VILLEPINTE informant du prêt d'un terrain de repli pour jouer cette rencontre.

La Commission fixe ce match le Dimanche 15 mai 2022 à 15h00, sur le stade SCHONEBURG terrain CATTRINI à VILLEPINTE.

508 884 – NEUILLY S/MARNE SFC – U18 R3/C

RAPPEL

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 09/03/2022 ayant infligé une suspension de terrain de QUATRE (4) MATCHES FERMES à l'équipe U18 1 de NEUILLY SUR MARNE

SFC, à compter du 28 MARS 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20 km de distance de la ville de NEUILLY SUR MARNE,**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli pour la rencontre ci-dessous : 23412193 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / CHAMPS SUR MARNE 1 du 29/05/2022.

La Commission vous indique qu'il restera une rencontre à purger avec un terrain de repli, pour la première rencontre de la Saison 2022/2023.

551 497 – COURBEVOIE SPORTS (R3/C)

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 04/05/2022 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHES FERMES à l'équipe U18 1 de COURBEVOIE SPORTS, à compter du 06 juin 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé en dehors de la ville de COURBEVOIE**

La Commission précise que les TROIS (3) premiers matchs à domicile de la Saison 2022/2023 seront à purger avec un terrain de repli.

U17 REGIONAL - CHAMPIONNAT

23412642 : RED STAR FC 17 / JOINVILLE RC 17 du 29/05/2022 (Poule B)

Demande d'avancement de date et de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le jeudi 26 mai 2022 à 13h00.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

23412639 : TORCY PVM US 17 / CENTRE FORM. PSG 18 du 15/05/2022 (Poule B)

Demande d'avancement de date et de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 14 mai 2022 à 15h00, sur le Complexe Sportif du Fremoy 2 à TORCY.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

U16 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match, sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

1er rappel :

23413338 : CHAMPS SUR MARNE AS 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 08/05/2022 (R3/B)

U16 - CHAMPIONNAT

517 403 - BONDY A.S. (R2/B)

RAPPEL

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 27/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain DEUX (2) MATCHES FERMES à l'équipe U16 1 de BONDY A.S. à compter du 30 MAI 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre en dehors de la ville de BONDY,**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre ci-dessous :

23413044 : BONDY AS 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 05/06/2022

La Commission vous indique qu'il restera UNE (1) rencontre à purger avec un terrain de repli, pour le premier match à domicile de la Saison 2022/2023.

23413197 : ISSY LES MOULINEAUX FC 2 / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 2 du 08/05/2022 (R3/A)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant la présence de l'équipe du FC ISSY LES MOULINEAUX et de l'arbitre officiel sur les installations,

Considérant que seuls deux joueurs de l'ENTENTE SSG étaient présents à l'heure du coup d'envoi,

Considérant que l'arbitre a prévenu qu'il laisserait le quart d'heure réglementaire,

Considérant que le reste de l'équipe est arrivée à 14h43,

Considérant que l'arbitre a décidé de ne pas faire jouer le match à 14h45, pour un coup d'envoi à 14h30,
Par ce motif :

. enregistre le 1^{er} forfait de l'ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN
ISSY LES MOULINEAUX FC (3 pts – 5 buts)
ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN (-1 pt – 0 but).

23413347 : MONTFERMEIL FC 2 / TREMBLAY FC 1 du 15/05/2022 (R3/B)

Dossier en retour de la CRPME du 10 mai 2022.

La Commission prend note du report de cette rencontre à une date ultérieure.

23413240 : VINCENNES CO 1 / MONTFERMEIL FC 2 du 26/09/2022 (R3/B)

La Commission reporte ce match au 22/05/2022.

23413196 : GARGES LES GONESSE FCM 1 / POISSY AS 1 du 08/05/2022 (R3/A)

Courriel de la Ville de GARGES LES GONESSE informant de l'indisponibilité des installations à cette date.

La Commission reporte ce match au 22/05/2022.

23413715 : MEUDON AS 2 / EVRY FC 2 du 29/05/2022 (R3/D)

Demande d'avancement de date.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 22 mai 2022 à 13h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'EVRY FC.

527 078 - AUBERVILLIERS C. (R3/A)

RAPPEL

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 20/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de QUATRE (4) MATCHES FERMES à l'équipe U16 1 d'AUBERVILLIERS C., à compter du 23 MAI 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20 km de distance de la ville d'AUBERVILLIERS,**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre ci-dessous :

23413221 : AUBERVILLIERS C. 1 / BLANC MESNIL SFB 1 du 29/05/2022

La Commission vous indique qu'il restera TROIS (3) rencontres à purger avec un terrain de repli, pour les premiers matchs à domicile de la Saison 2022/2023.

U14 - CHAMPIONNAT

23373631 BONDY AS 1 / SENART MOISSY 1 du 14/05/2022 (R1/A)

Demande de BONDY AS pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SENART MOISSY qui doit parvenir au plus tard le vendredi 13/05/2022 – 12h00.

23372780 AULNAY CSL 1 / BLANC MESNIL SF 1 du 14/05/2022 (R2/A)

Demande d'AULNAY CSL pour avancer le coup d'envoi du match à 15H15.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BLANC MESNIL SF qui doit parvenir au plus tard le vendredi 13/05/2022 – 12h00.

MELUN FC – 542557 – Régional 2 / B

Rappel ;

Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 27/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matchs fermes à l'équipe U14 1 de MELUN FC à compter du 30/05/2022 ; le club de MELUN FC devra fournir un terrain de repli qui doit être un terrain neutre situé en dehors de la ville de MELUN.

Au vu du calendrier de l'équipe concernée, la sanction portera sur la saison 2022/2023.

23372959 BAGNEUX COM 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 14/05/2022 (R2/B)

La Commission prend connaissance du courriel de BAGNEUX COM accompagné de l'attestation d'indisponibilité des installations et reporte le match au samedi 21/05/2022.

La Commission précise que le match peut être maintenu au 14/05/2022 au Parc des Sports de BAGNEUX sous réserve de la disponibilité des installations et de l'accord des 2 clubs sur l'horaire du coup d'envoi.

23373053 RUEIL MALMAISON FC 1 / POISSY AS 1 du 14/05/2022 (R3/A)

La Commission prend connaissance du courriel de POISSY AS et de l'accord des 2 clubs pour décaler le match au samedi 21/05/2022 et donne son accord.

23373509 ROISSY EN BRIE US 1 / EPINAY AC. 1 du 28/05/2022 (R3/D)

Rappel :

Suite à l'accord des 2 clubs pour avancer le match au samedi 21/05/2022, la Commission validera ce changement de date lors de sa réunion du mardi 17/05/2022 sous réserve que les 2 équipes n'aient pas de match en retard.

23373497 CFFP 2 / ROISSY EN BRIE US 1 du 14/05/2022 (R3/D)

Dernier Rappel :

La Commission demande au club du CFFP de bien vouloir lui transmettre pour le jeudi 12/05/2022 le nom du terrain de repli pour cette rencontre accompagné de l'attestation ou du courriel de mise à disposition des installations et rappelle que :

- le stade Paul Bessuard ne peut pas être choisi comme terrain de repli car il ne s'agit pas d'un terrain neutre puisqu'il s'agit des installations sportives utilisées habituellement par l'équipe de ROISSY EN BRIE US.
- Le terrain de repli doit être situé en dehors des villes de PARIS, CRETEIL et CHOISY LE ROI

CDM - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match, sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

1^{er} rappel :

23395142 : LUSITANOS US 5 / LA SERBIE AS du 08/05/2022 (R3/D)

2^{ème} rappel :

23395133 : CRETEIL MACCABI FC 5 / PARIS UNIVERSITE CLUB du 01/05/2022 (R3/D)

CDM - CHAMPIONNAT**23395921: ST CYR LUSO / DRANCY FC du 05/06/2022 (R2/A)**

RAPPEL

La Commission,

Pris connaissance de l'attestation de la Mairie de SAINT CYR L'ECOLE informant de l'indisponibilité des installations du 03 au 06 juin 2022, en raison de l'organisation d'un tournoi.

Considérant qu'il s'agit de la dernière journée de championnat,

Considérant les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF,

Considérant qu'à ce jour cette rencontre a une incidence sur les montées et descendantes,

Par ces motifs,

Demande au club de SAINT CYR LUSO de bien vouloir trouver un terrain de repli pour pouvoir jouer ce match le 05/06/2022 à l'horaire officiel (à transmettre au plus tard pour la réunion du mardi 24/05/2022).

23395919 : MONTSOULT BAILLET US 5 / FEUCHEROLLES USA 5 du 29/05/2022 (R2/A)

Demande pour avancer cette rencontre au 22/05/2022 avec accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

23394748 : BEYNES FC 5 / ISSY LES MOULINEAUX FC du 08/05/2022 (R3/A)

Courriel de la Mairie de BEYNES informant de l'indisponibilité des installations, en raison d'une manifestation sportive organisée par le club du FC BEYNES le 08/05/2022.

La Commission reporte cette rencontre au 22 mai 2022.

23394750 : ASNIERES FC / PORTUGAIS PAIX VIVRE du 08/05/2022 (R3/A)

Courriel de la Ville d'ASNIERES informant de l'indisponibilité des installations à cette date.
La Commission reporte ce match au 22 mai 2022.

ANCIENS - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match, sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

1er rappel:

23395460 : ST DENIS US / GOUSSAINVILLE FC du 08/05/2022 (R2/A)

ANCIENS - CHAMPIONNAT**23395318 : CLICHOIS UF / SENART MOISSY du 08/05/2022 (R1)**

La Commission,

Pris connaissance de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant l'absence de l'équipe de SENART MOISSY, à l'heure du coup d'envoi,

Enregistre le 1^{er} forfait non avisé de l'équipe de SENART MOISSY.

CLICHOIS UF (3 pts – 5 buts)

SENART MOISSY (-1 pt – 0 but).

23396075 : PARISIENNE ES / ST BRICE FC du 08/05/2022 (R3/A)

Courriel du Service des Sports de la Ville de Paris informant de l'indisponibilité des installations à cette date.
La Commission reporte ce match au 22 mai 2022.

23396235 : FONTENAY TRESIGNY AS / BENFICA YERRES AS du 05/06/2022 (R3/C)

La Commission,

Pris connaissance de la demande d'avancer le match au 22/05/2022 de FONTENAY TRESIGNY AS, en raison d'un tournoi de jeunes sur les installations le 05 juin 2022,

Considérant que la demande consiste à avancer le match par rapport à la date initiale,

Par ces motifs,

Donne son accord pour jouer le 22/05/2022 sous réserve de l'accord de l'adversaire.

A défaut d'accord, demande au club de FONTENAY TRESIGNY AS de bien vouloir trouver un terrain de repli pour pouvoir jouer ce match le 05/06/2022 à l'horaire officiel (à transmettre au plus tard pour la réunion du mardi 24/05/2022).

23396231 : AVONNAISE US / COURCOURONNES FC du 29/05/2022 (R3/C)

Demande pour avancer cette rencontre au 26/05/2022 de l'US AVONNAISE FOOTBALL.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du FC COURCOURONNES.

23396363 : RED STAR FC / ST MAUR F. MASC VGA du 29/05/2022 (R3/D)

Demande de changement d'horaire et de terrain du RED STAR FC.

Cette rencontre aura lieu à 9h00, sur le Parc des Sports de Marville n°1 à LA COURNEUVE

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de ST MAUR VGA.